

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 50 (1924)
Heft: 18

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

» Il nous reste, pour terminer, à dire quelques mots d'un projet dont vous avez été informés par une circulaire relativement récente. C'est d'un projet d'exportation en Italie qu'il s'agit. Il importe en effet, d'une part, que nous puissions tirer parti des travaux de Bagnes en achevant les installations Fionnay-Champsec, et, d'autre part, que par le service conjugué de cette nouvelle usine et de nos usines de Fully et de Martigny nous arrivions à une utilisation plus complète de nos disponibilités en Valais. Aussi, devant une demande qui lui parvint d'Italie au cours de l'été dernier, votre Conseil a-t-il décidé d'examiner si et à quelles conditions nous pourrions nous charger d'un important transport par le col du Grand-Saint-Bernard. Le projet que nous avons élaboré d'entente avec notre client éventuel prévoit la fourniture, par échelons successifs, de puissances qui atteindraient en 1929 ou 1930 la puissance totale demandée. La production correspondante serait assurée, en première période, par l'usine que nous érigerions à Champsec, en achèvement des travaux de Bagnes, et par des appoints de nos usines actuelles, puis, dans les périodes suivantes, par d'autres usines depuis longtemps projetées et qui trouveraient dans l'exportation la rentabilité initiale qui en justifierait la construction immédiate.

» Il faut évidemment un certain courage pour se risquer dans un domaine qui, on ne sait d'ailleurs pas très bien pourquoi, ne jouit pas d'une très grande faveur dans notre pays. Et pourtant, pour peu que l'on soit informé, pour peu que l'on réfléchisse à ce problème qui est à la base de nos préoccupations journalières : l'approvisionnement du pays en énergie électrique, on ne peut, ainsi que nous l'avons déjà dit souvent, se retenir de voir dans un service d'exportation bien conditionné, non une fin, mais un moyen de doter le pays d'un certain nombre de gros ouvrages qui en assureraient l'approvisionnement sur une base très large mais qui ne veraient le jour que très difficilement et tardivement sans cela.

» Il y a actuellement dans notre pays d'importantes quantités de forces d'été qui ne trouvent pas emploi. Nos disponibilités d'hiver couvrent les besoins du moment, mais il suffirait d'une certaine reprise des affaires pour que le besoin s'en fit sentir presque partout. En favorisant et en provoquant l'emploi de l'énergie électrique dans tous les domaines où il est économique pour nous de le faire, nous accroîtrons plus les besoins en énergie d'hiver que nous n'améliorerons l'utilisation de nos disponibilités d'été. Ce n'est donc pas par le seul jeu de la consommation indigène que nous atteindrons le but que nous devons nous proposer, que nous ne devons jamais perdre de vue dans l'intérêt même du pays : augmenter la durée d'utilisation de nos usines hydro-électriques et nous rapprocher de plus en plus de l'idéal que représenterait l'adaptation exacte, en tous temps et en tous lieux, de la courbe de consommation à celle de la capacité de production moyenne de nos chutes. La voie est donc toute tracée. Nous devons exporter ce dont nous ne trouvons pas emploi dans le pays, et par ce moyen faciliter la justification financière des ouvrages dont nous avons besoin pour assurer et pour développer la consommation indigène : bassins d'accumulation régulateurs et réseau général d'apport et d'échange réunissant les usines les plus puissantes et les centres de consommation les plus importants et faisant de nos sources d'énergie hydraulique un vaste système de vases communicants.

» Le projet dont nous vous avons exposé les grandes lignes aurait pour effet de permettre la création à bref délai, d'importantes usines qui, sans exportation, ne pourraient être construites avant longtemps, et assurerait l'existence de nombre d'ouvrages se complétant admirablement et dont

le pays bénéficierait dans une très large mesure. C'est en raison de ces faits mêmes que votre Conseil a décidé de le retenir et de demander aux pouvoirs publics l'autorisation d'exportation nécessaire à sa réalisation.

» Pour le moment, nous ne pouvons qu'attendre la réponse qui sera faite à notre demande. Si s'inspirant également des vues qui nous ont guidés dans nos démarches l'autorité accède à nos désirs, nous aurons à prendre un certain nombre de mesures importantes dont nous vous donnerons connaissance en temps opportun et qui feront l'objet d'une autre réunion, s'il y a lieu.»

SOCIÉTÉS

Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

Assemblée des Délégués,

Samedi 30 août 1924, à 16 h. 45, dans la Salle de l'Hôtel de la Gare, à Filisur.

ORDRE DU JOUR :

1. Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 1^{er} décembre 1923 à Zurich. (*Bulletin technique*, 50^e année, p. 60/64.)
2. Résultat de la votation du mois d'avril 1924 concernant : les comptes de 1923, la cotisation annuelle et le budget pour 1924.
3. Rapport de gestion de l'année 1923, communications du Comité central.
4. Elections :
 - a) Président,
 - b) Membres du Comité central.
 - c) Vérificateurs des comptes.
5. Approbation des normes de jaugeage.
6. Proposition du groupe professionnel des ingénieurs s'occupant de travaux en béton, concernant l'admission de membres passifs.
7. Approbation du nouveau règlement de la commission pour la « Maison bourgeoise ».
8. Démission de la « Fédération suisse des Travailleurs intellectuels ».
9. Propositions à soumettre à l'assemblée générale concernant :
 - a) Nomination de membres honoraires.
 - b) Lieu et époque de la prochaine assemblée générale.
10. Proposition de la Section vaudoise concernant le remboursement des frais de voyage aux délégués.
11. Rapports avec les organes de la Société.
12. Divers :
 - a) Propositions éventuelles des Sections.
 - b) Approbation des tarifs d'honoraires du groupe professionnel des ingénieurs s'occupant de travaux en béton.

Les Sections sont priées (selon § 32 des statuts) de bien vouloir présenter au Comité central, quinze jours au moins avant l'assemblée, les propositions qui doivent figurer à l'ordre du jour.

49^e Assemblée générale.

Dimanche 31 août 1924, à 10 h., Salle du Lycée à Zuoz.

ORDRE DU JOUR :

1. Procès-verbal de la 48^{me} Assemblée générale du 3 septembre 1922, à Soleure. (*Bulletin technique*, 48^{me} année, page 299.)

2. Rapport de gestion pour l'année 1923 et communications du Comité central.
3. Propositions de l'Assemblée des délégués concernant une modification éventuelle des statuts et la nomination de membres honoraires.
4. Lieu et époque de la prochaine Assemblée générale.
5. Divers. (Discussion éventuelle des propositions des Sections.)
6. Conférences :
 - a) *Technische Fortschritte in Graubünden von 1923-1924*, von Ing. G. Bener, Direktor der Rhätischen Bahn.
 - b) *Das Bündner Bürgerhaus*, von Arch. Nicol. Hartmann, Saint-Moritz.

BIBLIOGRAPHIE

La Science Moderne. — Sommaire des deux derniers numéros. — *Librairie J.-B. Baillière et Fils*, 19, rue Hautefeuille, Paris.

I. Applications diverses de la mécanique, par Lecornu. — Progrès dans la construction des grands ponts, par Godard. — La synthèse de l'harmonique, par Georges Claude. — Applications de la Science hertzienne à la marine, par le général Ferrié. — Les mathématiques et l'art de l'ingénieur, par Fontviolant. — Réception des concerts par la superhétérodynation, par Alessandri. — De la raison à la folie, par Lévy-Valensi. — Répartition géographique des végétaux, par Coupin. — La T. S. F. à la Foire de Paris, par Naolit. — Portraits de savants : La jeunesse de Le Verrier et la découverte de Neptune, par Bigourdan. — *Chroniques et Actualités*. — *Variétés*. — *Livres et revues*. — *Nos concours*.

II. Les plantes alimentaires à travers les siècles, par Bois. — Le problème de l'enregistrement des signaux, par Naolit. — Le déchiffrement des hiéroglyphes égyptiens, par Brioton. — Les bicyclettes à moteurs et leur emploi par Weiss. — La toponymie du pétrole, par Durandin. — L'insuline, sécrétion interne, par Briot. — Une grande route transsaharienne, par Estienne. — Portraits de savants : Trousseau, par Achard.

Jancourt's Railway and Steamship Tourist Map of Europe. — *Rascher & Co, Zurich*. Rathausquai, 20. — Fr. 3.60.

Cette carte représente, à l'échelle de 1 : 4 000 000, les principales cités de l'Europe et du nord de l'Afrique avec leurs lignes de communication par terre, par mer ou par air. Les distances sont marquées en kilomètres ou en milles anglais (pour la Grande-Bretagne) et la durée des trajets est notée en heures. Les stations-frontière (douane, examen des passeports) sont soulignées d'un trait rouge. L'ancienne dénomination des localités des Etats nouvellement constitués a été conservée, à côté de la nouvelle. La Suisse, la Belgique et les Pays-Bas sont représentés, dans des cartouches, à l'échelle de 1 : 2 000 000.

Über Diesel-elektrische Lokomotiven im Vollbahnbetrieb. — Theorie, Betriebsverhältnisse und Wirtschaftlichkeit, von Dr. Ing. Herbert Brown, Baden (Schweiz) z. Z. in der Firma Brown, Boveri & Co., Baden. — Edition Ernst Waldmann, Zürich ; 68 pages, 27 figures.

Cette brochure traite la question très actuelle de l'emploi du moteur Diesel comme moteur de traction.

Dans un premier chapitre l'auteur expose les différents systèmes proposés pour la transmission de l'énergie fournie par le Diesel à l'essieu moteur de la locomotive : transmission directe, par train d'engrenages, pneumatique, électrique, etc. et les systèmes combinés ; il en caractérise les avantages et les inconvénients.

Un second chapitre renferme une étude théorique approfondie de la locomotive dite Diesel-électrique ; choix du type de moteur, disposition des organes de refroidissement, équipement électrique, système de réglage, caractéristique de rendement et des pertes, autant d'objets qui retiennent l'attention du lecteur.

Sont ensuite examinées les conditions d'exploitation de la locomotive Diesel-électrique ; l'auteur établit en particulier une comparaison entre le prix de revient, les frais d'exploitation et d'entretien de cette locomotive et ceux d'une locomotive à vapeur.

L'ouvrage se termine par quelques conclusions résumant l'étude qui précède.

De nombreux diagrammes et schémas illustrent cet exposé. N.



ZÜRICH, Tiefenhöfe 11 — Telefon : Seinau 25.75 — Telegramme : INGENIEUR ZÜRICH

Emplois vacants.

1. *Ingenieur* gesucht für eidg. Verwaltung. Erfordernisse : Offizier der Schweiz. Armee (Artillerie bevorzugt) ; abgeschlossene techn. Hochschulbildung (mathematisch-physikalisch) ; gewandt in Mathematik ; deutsch und französisch. 714a.
 2. *Tüchtiger Ingenieur oder Techniker*, der in der Ventilatorenbranche vollständig bewandert ist, um selbständig Offerten auszuarbeiten und die Kundschaft zu beraten. Beherrschung der französischen Sprache in Wort und Schrift erforderlich. Deutsche Schweiz. 802b.
 3. *Tüchtiger erfahrener Betriebsleiter*, der speziell in der Speiseöl-Erzeugung bewandert ist, nach Jugoslawien. 854a.
 4. *Tüchtiger Betriebsleiter* in eine Fabrik für die Herstellung von Kunstwolle und Kunstbaumwolle (Schweiz). Bewerber müssen in der Handhabung der Textilmaschinen bewandert sein. 877.
 5. Junger, tüchtiger *Elektro-Techniker* mit einiger Praxis, für das Verkaufs-Bureau (Bestellungen und Vorratwesen) einer grossen Maschinen-Fabrik der deutschen Schweiz. Französisch erforderlich, englisch event. erwünscht. 882.
 6. *Tüchtiger, diplomierter Chemiker* in eine Fabrik chemischer Produkte der deutschen Schweiz, zur technischen Leitung des Betriebes. Erforderlich : neben langjähriger Erfahrung in der Herstellung von Isolierlacken und Isoliermassen für die Elektrotechnik auch gute Kenntnisse in der Elektrotechnik selbst. 883.
 7. *Erfahrener Metallschneider*, spez. für die Gewinnung von Blei, Kupfer, Aluminium, aus Altmetallen und Metallschlacken. Franz. Schweiz. 885.
 8. *Jüngerer Elektro-Ingenieur* mit Hochschulbildung (womöglich Absolvent der E. T. H.), 2-3 jähriger Praxis auf dem Gebiete der Elektrotechnik. Central-Schweiz. 886.
 9. Junger, tüchtiger *Bautechniker* für ca. 1-2 Monate auf Architekturbureau in Höhenkurort von Graubünden. Eintritt sofort. 888.
 10. Junger, tüchtiger *Tiefbautechniker*, guter Zeichner, nach Nordfrankreich. Kenntnis der französischen Sprache unerlässlich. 889.
 11. *Jeune technicien* suisse-allemand, intelligent, observateur, de 20 à 30 ans, connaissant parfaitement la technique de la filature et du moulage de soies naturelles et artificielles. Espagne. 890.
 12. *Dessinateur projeteur*, de langue française, pour chauffage central et ventilation, par Compagnie de Forges en France. 891.
 13. *Bautechniker*, wenn möglich schon älterer, versiert in Ausführungs- und Detailplänen und Kostenanschlägen. 893.
 14. *Teinturier*, connaissant à fond la teinture de la soie artificielle (bas) et du coton (bas de fil), *bon praticien et nuancier*. Bruxelles. 894.
 15. *Ingenieur* nach Indien, erstklassige Kraft, Schweizer der den indischen Markt gut kennt und speziell im Maschinenfach in Indien über Beziehungen verfügt. In Betracht kommen besonders : Eisenkonstruktionen, Kräne, Rollmaterial, alle Kraft- und Arbeitsmaschinen, Lokomotiven, Kessel, Metalle u. s. w. Beste kaufmännische Eigenschaften erforderlich. Lebensstellung. 895.
 16. *Technicien expérimenté*, susceptible d'assumer direction complète d'un service de chauffage central. Connaissance du français indispensable. (Rouen.) 896.
 17. *Erfahrener, selbständiger Bauführer* für grosse Wohnkolonie in Zürich. Es wollen sich nur erste Kräfte melden. 898.
- N.-B. — Adresser toutes les communications au *Service Technique Suisse de placement*, Tiefenhöfe 11, à Zurich.